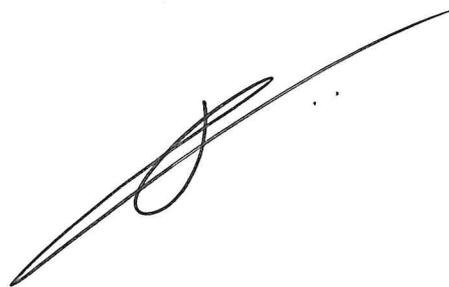


Vu et approuvé

Demande de changement
de destination
de la bâtisse agricole
« notre dame de Claix »
Parcelle ZD15

Remis le 26/06/2025,
JULES SOUGEY



PRESENTATION DU PORTEUR DE PROJET

Je m'appelle Jules SOUGEY, je suis né le 27 août 2002 et je réside sur la commune de saint just de claix depuis ma naissance.

Je suis bûcheron élagueur de formation, j'ai effectué mes études à Montélimar dans un premier temps où j'ai obtenu un BEP (travaux forestiers) et un BAC PROFESSIONNEL (gestion forestière).

Ensuite j'ai complété ma formation au CFPPA de Saint Ismier en obtenant un Certificat de Professionnalisation Arboriste, élagueur, grimpeur.

Depuis le 1^{er} septembre 2022 j'ai créé ma SARL JSE ELAGAGE basée à St just de claix. Je m'occupe depuis cette période de la gestion des arbres et milieux naturels au travers de mon activité.

J'ai étendu mon activité principale depuis le 14.03.2024 en louant l'exploitation agricole de MR MEUNIER Luc située également sur la commune de St Just de claix.

Cette exploitation supplémentaire est à ce jour constituée de 4 ha 60 de noyers, bois et prairie.

Sur ces parcelles les activités sont : la nuciculture, l'exploitation forestière (bois de chauffage, bois énergie, plaquettes forestières pour chaufferies collectives) et fourrage.

CONTRAT DE BAIL A FERME

(Code Rural – articles L411-1 à 415-12 et R 411-1 à R417-3)

Entre les soussignés :

1) M. ~~Mme~~ MEUNIER LUC.....
 Demeurant à ... 2266 rue de l'Isère 38680-Saint Just de-Claix.....
 BAILLEURS D'UNE PART

2) M. Mme Saugoy Jules.....
 Demeurant ensemble à 160 Rue de l'Isère 38680 Saint Just de Claix.....
PRENEURS D'AUTRES PART

Ont été faites les conventions suivantes :

M. et Mme.....
 Remettent à bail à M. et Mme.....
 Qui acceptent une propriété rurale ci-après désignée, dont le siège est situé sur la commune
 de :.....d'une contenance deha.....

DESIGNATION DES LIEUX

Commune	Lieudit	N° parcelle	Nature	Surface	Irriguées	
					oui	non
ST JUST-de-claix	notre dame	ZB 0009	NOYER	0 59 06		non
	notre dame	ZB 0014	PRAIRIE	0 14 28		non
	notre dame	ZB 0015	NOYER	0 70 62	oui	
	notre dame	ZB 0015	NOYER	0 78 63	oui	
	notre dame	ZB 0015	NOYER	0 40 00	oui	
	notre dame	ZB 0015	NOYER	0 08 05	oui	

DUREE

Le présent bail est conclu pour une durée de neuf années entières et consécutives, sauf clause de dédite prévue au Code Rural. Il commencera à courir le 14/03/2024.....

Pour se terminer le 14/03/2027.....

CHARGES ET CONDITIONS

Ce bail est consenti aux clauses, charges et conditions suivantes que les preneurs s'engagent solidairement à exécuter et accomplir fidèlement : cultiver en fermier sérieux et de bonne foi, habiter les lieux loués, garnir le domaine, engranger les récoltes, entretenir en effectuant les réparations locatives, avertir le propriétaire de toutes usurpations.

Le preneur déclare exploiter2 ha 70 Ares et s'engage à déclarer au bailleur tout changement intervenu, conformément à l'article L 331-6 du Code Rural. Si le preneur est tenu d'obtenir une autorisation d'exploiter en application de l'article L331-2, le bail est conclu sous réserve de l'octroi de la dite autorisation.

MISE A DISPOSITION

En vertu de l'article L411-37 du Code Rural, si les preneurs sont, ou deviennent, membres d'une société dont l'objet est principalement agricole, ils pourront mettre à disposition de celle-ci tout ou partie des biens présentement loués, à condition d'en aviser les bailleurs, au plus tard dans les deux mois de cette mise à disposition, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de la région
Auvergne-Rhône-Alpes

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
Académie de CLERMONT-FERRAND

DIPLÔME DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

Niveau 4 du cadre européen des certifications

*Vu le procès-verbal de l'examen du baccalauréat professionnel établi le 24 juin 2020
par le Président du jury, enseignant-chercheur.*

Le diplôme du baccalauréat professionnel
Spécialité : Forêt

*est conféré à Monsieur SOUGEY Jules Michel Maurice,
né(e) le 27 août 2002 à LA TRONCHE (ISÈRE)*

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à LYON le 29 septembre 2020

Pour expédition conforme :
La directrice régionale adjointe chargée du
Service Régional de la Formation et du
Développement

Signé : Nathalie PRUDON-
DESGOUTTES

Pour le Ministre :
Le Directeur Régional de l'Alimentation, de
l'Agriculture et de la Forêt

Signé : Michel SINGEY


Le Recteur de l'académie de Clermont-Ferrand

Signé : Karim BENMILOUD

Signature du Titulaire

N° 201X/203200/20010579

918 866 120 RCS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de la région Auvergne-Rhône-Alpes

CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION

Vu le procès verbal du Certificat de Spécialisation établi le 08/07/2021
par le Président du jury

le Certificat de Spécialisation

Arboriste élagueur

est délivré à **M. SOUGEY JULES MICHEL MAURICE,**
né le 27/08/2002,
à LA TRONCHE (ISÈRE),

et enregistré sous le numéro 21/X/379500/2105099/U

Fait à LYON, le 15 juillet 2021

Pour expédition conforme :
La directrice régionale adjointe chargée du Service
Régional de la Formation et du Développement

Signature du titulaire

Pour le Ministre et par délégation
Le Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de
la Forêt

Nathalie PRUDON-DESGOUTTES

Signé : Michel SINOIR



Il ne sera pas délivré de duplicata

Bordereau d'appel des cotisations et contributions
SOUGEY JULES
 Dossier n° : 1020838516158 CNP7 38 409

EMISSION ANNUELLE 2024

Suivi par : CNP7

Date d'exigibilité : 31/10/2024

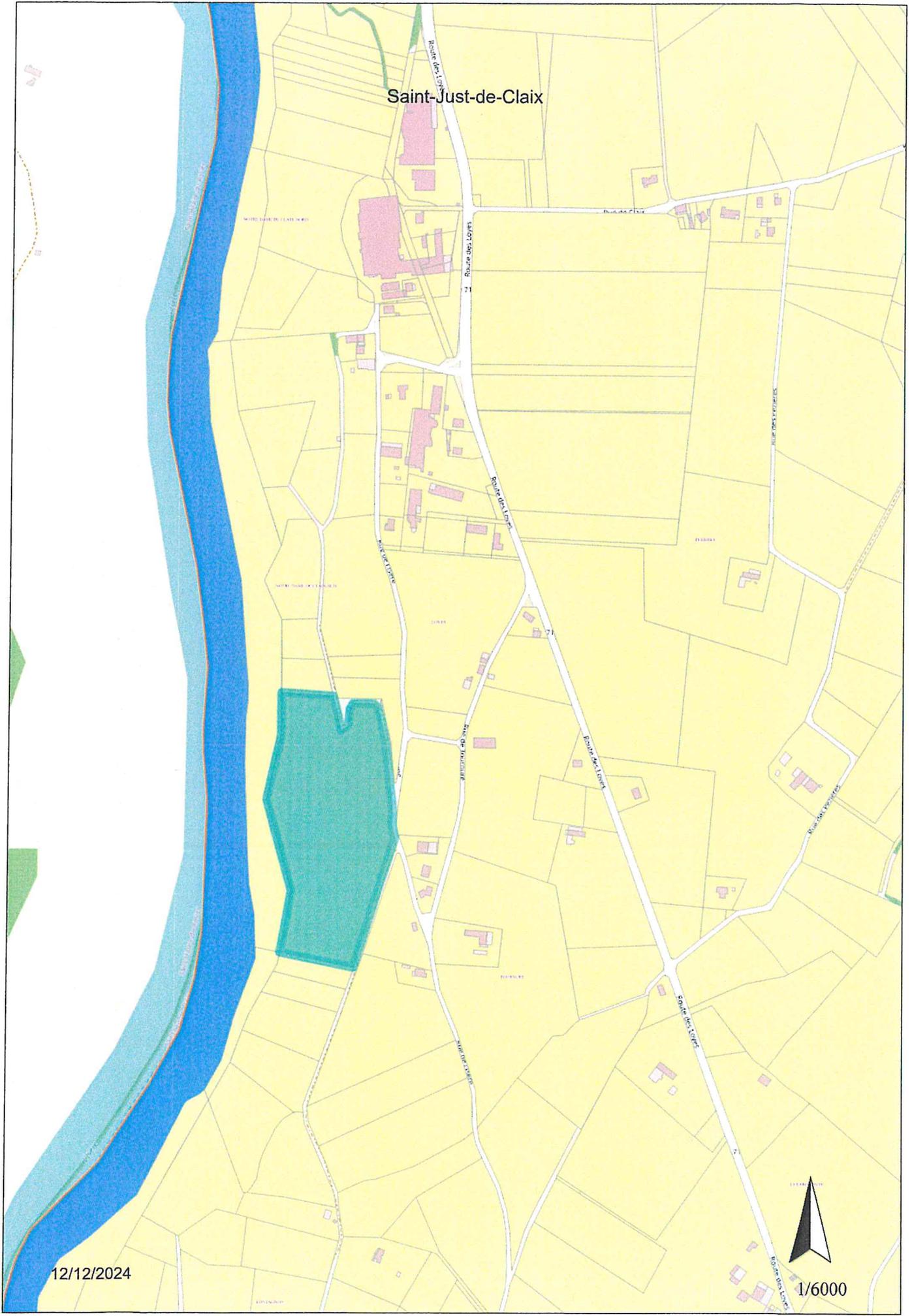
EXPLOITATION 918866120	
Surface mise en valeur	100,00
Pourcentage de part	

ASSIETTE	
Année(s) retenue(s)	2023
Revenus professionnels	16200 €
Déduction Faire Valoir Direct	0 €
Cotisations sociales	1941,00 €

Cotisations sociales légales	Assiette	Taux	Motif d'évolution de la cotisation ou Particularités	Montant de l'évolution	Montant net
SOUGEY JULES Chef d'exploitation	Assurance maladie	6,5000	Exonération jeune agriculteur 2ème année	-414,51	339,00
	invalidité	1,1000	Exonération jeune agriculteur 2ème année	-65,13	53,00
	indemnités journalières amexa	3,3200	Exonération jeune agriculteur 2ème année	-232,99	230,00
	Assurance vieillesse individuelle	11,5500	Exonération jeune agriculteur 2ème année	-736,57	191,00
	Assurance vieillesse plafonnée	2,2400	Exonération jeune agriculteur 2ème année	-142,84	603,00
	Assurance vieillesse déplafonnée	4,0000	Exonération jeune agriculteur 2ème année	-197,69	117,00
Retraite complémentaire obligatoire	21203,00				848,00
Allocations familiales	11595,00				162,00
Assurance accident du travail et maladies prof.					558,00
TOTAL DES COTISATIONS SOCIALES :					3101,00
Contributions appelées pour le compte de l'Etat (financement de la protection sociale)	Assiette	Taux	Motif d'évolution de la contribution ou Particularités	Montant de l'évolution	Montant net
Contribution sociale généralisée	12566,00	2,4000			302,00
Contribution sociale généralisée déductible	12566,00	6,8000			855,00
Contribution remboursement de la dette sociale	12566,00	0,5000			63,00
TOTAL DES CONTRIBUTIONS POUR LE COMPTE DE L'ETAT :					1220,00
Contributions conventionnelles appelées pour le compte d'organismes tiers	Assiette	Taux	Motif d'évolution de la contribution ou Particularités	Montant de l'évolution	Montant net
Formation professionnelle continue (VIVEA)			Cotisation mini formation prof. continue	1,00	79,00
Cotisation interprofessionnelle VAL'HOR 2023			Dont montant TVA : 21,00 €		126,00
TOTAL DES CONTRIBUTIONS POUR LE COMPTE DE TIERS :					205,00
MONTANT TOTAL					4526,00 €

Voir suite page suivante ↗

Saint-Just-de-Claix



12/12/2024



1/6000





CHAMBRE
D'AGRICULTURE
LOIRE

Identification des animaux
Ardèche*Drôme*Isère*Loire*Rhône

RECAPITULATIF ELEVEUR

Situation en date du 25/06/2025

M SOUGEY JULES
160 RUE DE L ISERE
38680 ST JUST DE CLAIX

*Nous vous prions de trouver ci-dessous les informations
enregistrées à ce jour concernant vos exploitations dans
notre fichier, sous réserve de modification de votre part*

Détenteur 03838600776 (Depuis le 19/06/2025)



No NUMAGRIN
P00079097



Tél. portable
0630593546



Adresse Email
jules.sougey27@gmail.com

Exploitation 38409078 (Exploitation d'élevage)



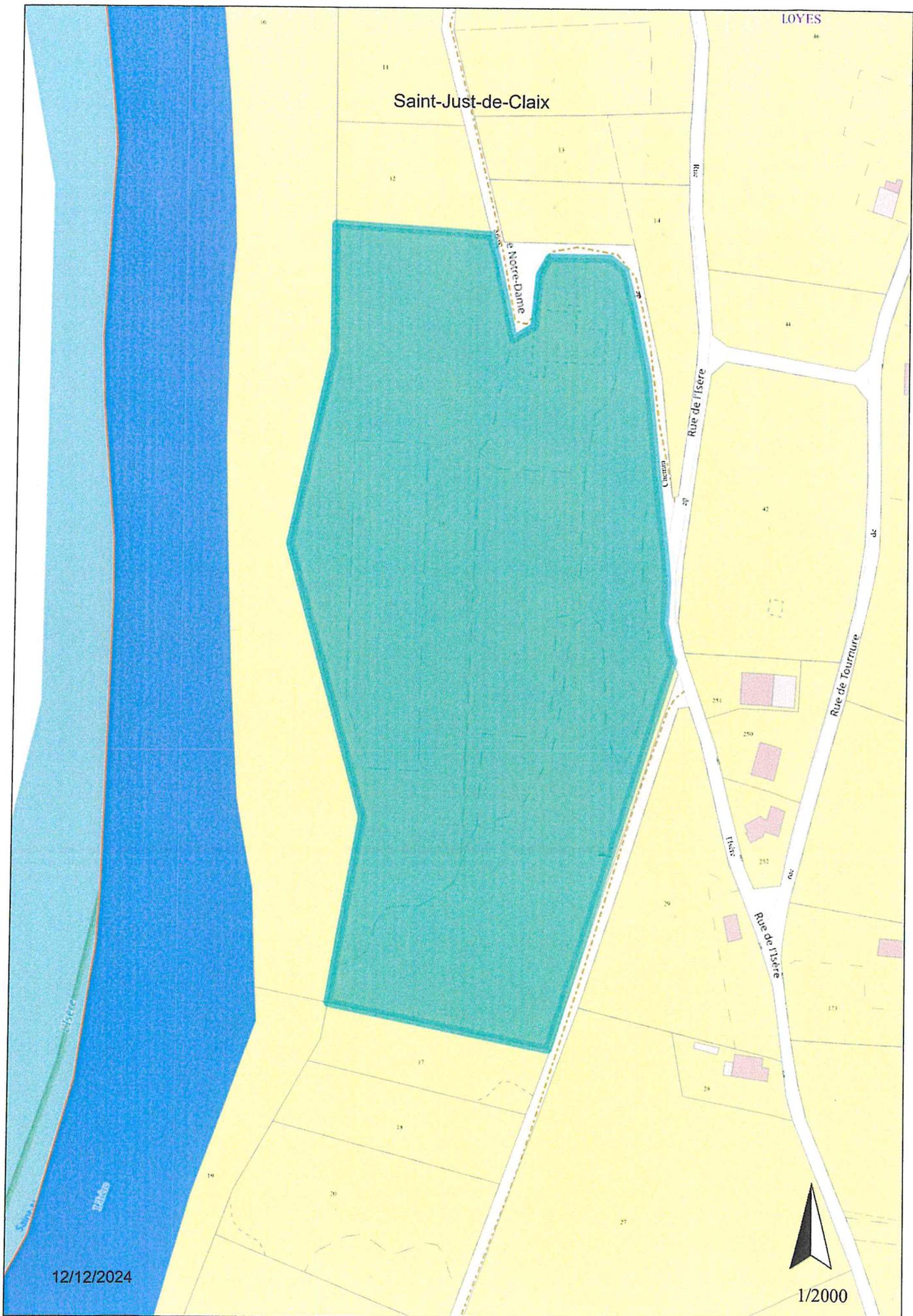
No NUMAGRIT
P00079097001



Ovin
Début : 19/06/2025
Fin :

Suivi(s) Technique(s) : Identif. Perenne Generalisee

Indicatif de marquage : 303474



Saint-Just-de-Claix

LOYES

Rue de Notre-Dame

Rue de l'Isère

Rue de la Tourraie

12/12/2024

1/2000

10

PRESENTATION DU PROJET

L'exploitation sera mise en place de la manière suivante :

J'envisage de maintenir l'activité nucicole en production de noix biologiques et par la suite d'élargir la culture à une plantation trufficole.

Je compléterai l'activité nucicole par la mise en place d'un troupeau ovin qui permettra l'entretien naturel des parcelles de noyers et de leurs abords.

Un reboisement des parcelles de taillis déperissants sera également mis en oeuvre et contribuera à la stabilité des sol ainsi que la réimplantation de haies de bocage favorisant la biodiversité.

L'exploitation dispose d'un droit de pompage à l'isère depuis environ 20 ans permettant l'irrigation des noyers en cas de sécheresse.

date

SI-MARCELLIN

avec les caisses d'épargne :
4 SURETÉS

- 1. PREMIER LIVRET max. 1000 F. remboursé à 10 %
- 2. LIVRET SUPPLÉMENTAIRE max. 1000 F. remboursé à 10 %
- 3. ÉPARGNE LOGEMENT max. 200 F. remboursé à 10 %
- 4. LIVRET PORTEFOLIO max. 1000 F. remboursé à 10 %

SAINT-MARCELLIN : 3 avenue Félix Faure TULLINS : 4 rue du Dauphiné
 VIGNY : 31 rue Victor Hugo

Oui, c'est une affaire
1 CHAMBRE A COUCHER COMPLETE
 1.398,00 F

COMPTOIR MÉNAGER MEUBLES COMBE
 2 MAGASINS : ROMANS - ROMANS
 34, pl. Jean-Jacques - ROMANS

Le dimanche sportif

VOX - PHAROCH
EDEN - BENJAMIN

BAL DU RUGBY avec MAXIME DAVIS

Bloc-notes

ROYBON
Conseil municipal

VIRIVILLE

CHATEAU-ÉTOILE

BAL DU MUGUET avec A. FERRO

CHATEAU-ÉTOILE

BAL DU MUGUET avec A. FERRO

TULLINS-FURES

Ce matin, ouverture de la 9^e Quinzaine commerciale
Qui gagnera la Dyane 4 ?



Le 26 avril, à 10 heures, aura lieu l'ouverture de la 9^e quinzaine commerciale. Cette opération sera organisée par le Syndicat d'initiative de Tullins-Fures. Le but de cette opération est de permettre à nos commerçants de réaliser de nouvelles affaires et de faire connaître leurs produits.

ARTHUR MARTIN
 Carron - Quincailleur
 MATHIEU - Manager

Ce soir premier concert de la Quinzaine

Pontac
J. GERIN
 "Tout de Bien"

ARRET DE COURANT

RENAGE

PONT-EN-ROYANS

NECROLOGIE

Chauffage - Sanitaire Plomberie - Zingerie
COGNE Daniel

SILLANS

SILLANS
BAL
 5 MAI, à 15 h et 21 h
 avec les Blues Orchestra en Grand-temps

VINAY

DE GARDE
GENERAL CINEMA

Le 26 avril, à 10 heures, aura lieu l'ouverture de la 9^e quinzaine commerciale. Cette opération sera organisée par le Syndicat d'initiative de Vinay. Le but de cette opération est de permettre à nos commerçants de réaliser de nouvelles affaires et de faire connaître leurs produits.

MOIRANS

Brandt
 MACHINES A LAVER - REFRIGERATEURS
 LES PLUS MODERNES ET FRANÇAIS
 TELE-MENAGER MICOUID

Bouttes

Le 26 avril, à 10 heures, aura lieu l'ouverture de la 9^e quinzaine commerciale. Cette opération sera organisée par le Syndicat d'initiative de Moirans. Le but de cette opération est de permettre à nos commerçants de réaliser de nouvelles affaires et de faire connaître leurs produits.

SAINT-SIMEON-DE-BRESSIEUX

PERSONNEL FABRICATION FEMININ

FOOTBALL

ASTERIX LE GAULOIS - Couleurs

DE GARDE
DOMINIQUE

GRAND BAL des Sœurs Ponspéri

SOCAMEL
MANCEUVRE pour travaux polissage

BAL
 5 MAI, à 15 h et 21 h
 avec les Blues Orchestra en Grand-temps

SAINT-ETIENNE-DE-SAINTE-GEORGES

SAINT-JEAN-EN-ROYANS
Week-end saint-jeannais

QUINZAINE COMMERCIALE DE ROMANS ET DE BOURG-DE-PEAGE
 DU 26 AVRIL AU 12 MAI - 4 MILLIONS d'A. F. de lots en bons d'achats

SAMEDI 4 MAI 1968

TULLINS-FURES

Ce matin, ouverture de la 9^e Quinzaine commerciale Qui gagnera la Dyane 4 ?

LA Quinzaine commerciale de Tullins-Fures est la première de toutes celles organisées dans la région, aussi elle pourrait être baptisée « Quinzaine de la première chance ».

Une Dyane 4 est le premier lot et, ensuite, plusieurs bons d'achat de 750 F, 500 F, 250 F, 100 F, etc., feront des heureux lors du tirage final.

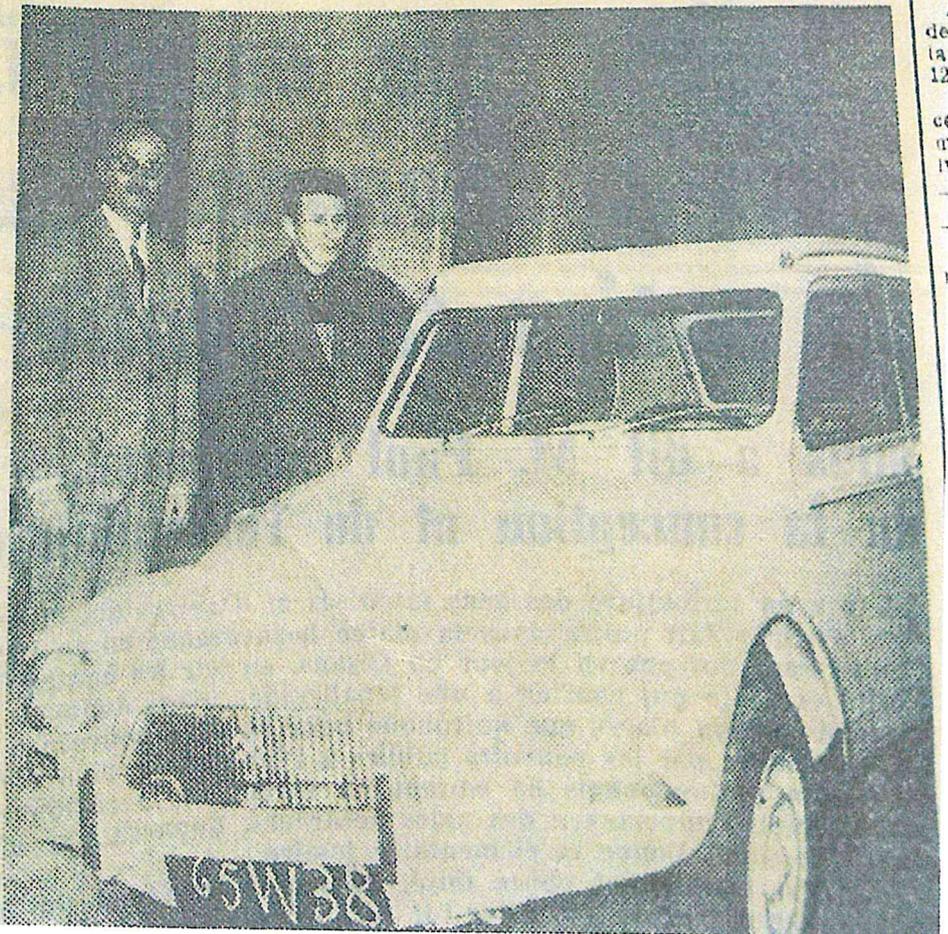
Mais, deux fois par semaine, avec la petite partie des tickets à déposer dans les urnes, vous pourrez aussi gagner un des nombreux et importants lots des tirages bi-hebdomadaires.

Une « manne » s'abattra durant quinze jours, sur les clients des commerçants adhérents que vous reconnaîtrez grâce au panonceau jaune.

Déjà hier soir, en prélude, une douce musique a commencé à éveiller la ville, et elle donnera un air de fête à notre petite cité.

Dimanche 5 mai, ce sera la tournée régionale de la caravane publicitaire avec le concours de notre groupe de presse.

Et maintenant attendons les premiers gagnants pour remettre



Méd
Giaco
Pha
et d
Gran
Am
che
Ré
dima
Pent
AS
dets
mai
Jea
8 1
d'A

de
la
12

ce
r

JET
iale

les
Mu
sera
des
cent
he 5
nimé

E.D.T. ... le courant pourra être couplé place de l'Eglise, rue Pasteur, rue du Dauphiné, rue Victor-Hugo, rue Porte-Saint-Quentin, rue Aristide-Brinard, rue des Abattoirs, place des Allobroges, et sera remis sans préavis, le LUNDI 6 MAI 1968 de 8 h. à 18 h.

Ecole de musique. — Cours de solfège moyen, supérieur, élémentaire II aux heures habituelles.

VENDS ou loue villa 3.000 m² terrain. Regis CAILLAT - TULLINS Tel. 128.

Formation des Noyeraies. — Ce soir samedi, à 21 h., concert place Jean-Jaurès. Départ de Renage à 20 h. 30 et de Poliénas à la même heure.

A.E.P.
REUNION DE KERMESSSE
Nous informons toutes les personnes s'occupant de stands, jeux, etc., de la kermesse paroissiale du 16 juin, de bien vouloir assister à la réunion préparatoire qui aura lieu le lundi 6 à 20 h 30 au local habituel.

SAMEDI 4 MAI en soirée
BAL DU BASKET
avec les Compagnons du Rythme
Un trousseau de clés est à réclamer à la mairie.

PONT-EN-ROYANS

NECROLOGIE

C'est avec beaucoup de peine que la population pontoise a appris le décès, à l'âge de 84 ans, de M. Amedée Arnaud, retraité de l'E.D. F., demeurant au Foulon. A sa famille cruellement éprouvée, nous adressons nos plus sincères condoléances.

DE SERVICE

Médecin. — Docteur Bacquert, tél. 10 à Saint-Nazaire.
Pharmacie. — Mme Donnat, téléphone 33.

Chauffage - Sanitaire
Plomberie - Zinguerie
COGNE Daniel
SAINT-ROMANS

SILLANS

SILLANS
SAMEDI 4, 20 H. 30
GRAND BAL
DES JEUNES
avec l'orchestre Hubert DUVAL
Entrée : 5 F

Royans-Sports. — Le match amical de rugby qui devait se dérouler dimanche au stade municipal contre l'US Saint-Romans, est reporté à une date ultérieure.

ST-JUST-DE-CLAIX

La famille Paul MEUNIER, très touchée des marques de sympathie de la population, remercie bien sincèrement les sapeurs-pompiers de Saint-Just-de-Claix et de Pont-en-Royans et toutes les personnes présentes qui, par leurs efforts, ont su apporter leur aide au cours du terrible incendie.

SAINT-ROMANS

Secrétariat de mairie. — Il sera fermé au public aujourd'hui samedi.
U.S.S.P. — Dimanche 5, déplacement à St-Nazaire-en-Royans.

CHORANCHE - CHATELUS

Blanchiment des étables. — Inscription dimanche 5 mai à la Mairie de Choranche.
Vaccination. — Vaccination anti-variolique et première injection de vaccin D.T. samedi 4 mai à 14 h. à la Mairie.
Carburant détaxé. — Retirer les bons samedi 4 à la Mairie.

ST-NAZAIRE-EN-ROYANS

Union sportive nazairoise. — Dimanche 5, tournoi de 11 avec les équipes d'Hostun, Saint-Romans, Saint-Hilaire et Saint-Nazaire. Ce tournoi sera doté du challenge Léopold Mucel en souvenir de ce sympathique dirigeant décédé l'an dernier. Premier match à 14 h. et second à 16 h.

RIV

EDEN - UN GRAND SUCCES
« ASTERIX LE GAULOIS »

Football

Demain au stade municipal : demi-finales du championnat du Dauphiné de football 2e division. A 14 h. 30 : Fontaine - Chirent. Arbitre : M. Delphin.
A 16 h. : Seyssinet - Pont-de-Beauvoisin. Arbitre : M. Dayde.

ENTENTE ATHLETIQUE RIVOISE

Tous les athlètes de l'E. A. R. sont convoqués samedi à 17 heures au Parc des Sports et dimanche à 9 heures 30 : épreuves de contrôle au C. R. E. P. S. de Volron, en vue des futurs championnats.

U.M.A.C. — Permanence ce jour de 17 h. à 18 h., salle de la mairie. Paiement des cotisations. Inscriptions pour le congrès du 9 juin qui aura lieu à Pont-de-Beauvoisin.

SOCAMEL

embauche

MANŒUVRE

pour travaux polissage

1er Rallye de la MJC. — La MJC de Rives organise un Rallye surprise automobile, le dimanche 19 mai. Les inscriptions sont reçues tous les soirs du 6 au 10 à 18 h. au siège MJC, route de Renage et jeudi vendredi jusqu'à 20 h. 30. Frais d'inscription 15 F.

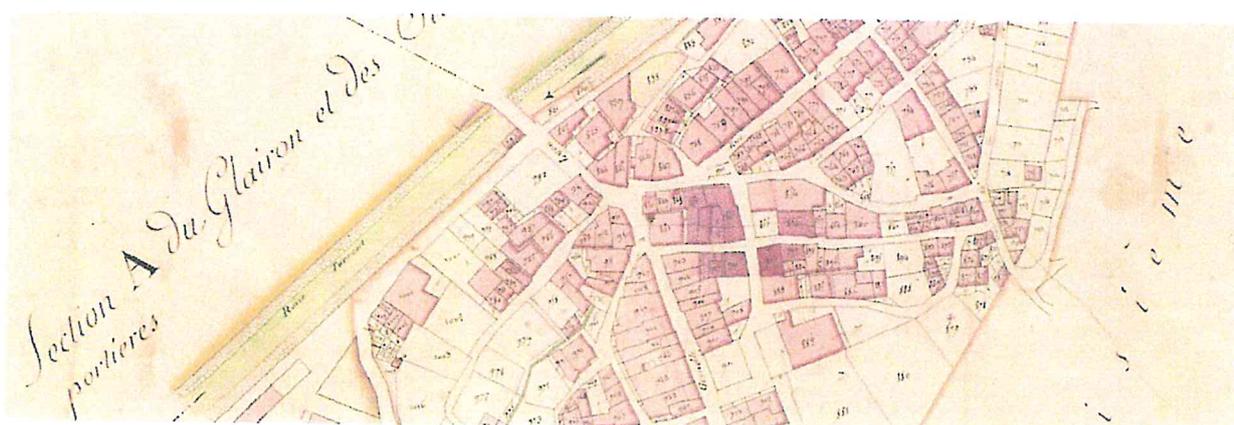
Sapeurs-pompiers. — Manœuvre dimanche 5. Appel par la sirène.

REAUMONT

BAL

5 MAI, à 15 h et 21 h
avec les Blues Orchestra
au Grand-lemps

AGENCE COMMERCIALE DE ROMANS ET DE BOURG
MAI - 4 MILLIONS d'A. F. de lots



PLANS DU CADASTRE NAPOLÉONIEN

Que trouverez-vous ici ?

Vous trouverez dans cette base les plans du cadastre dit "napoléonien" des communes du département de l'Isère, levés entre 1808 et 1838, conservés par les Archives départementales de l'Isère. Cette collection a été complétée par des plans du cadastre napoléonien provenant de certaines communes, à titre de complément, dans le cas de lacunes.

Tous les plans versés par l'administration fiscale ("collection départementale") sont numérisés et désormais disponibles en ligne.

Comme pour les plans des arrondissements de Bourgoin-Jallieu et de Vienne, nous menons une campagne d'emprunts de plans en commune, lorsque les plans que nous conservons ("collection départementale") présentent des lacunes ou des dégradations importantes. Les plans empruntés aux communes des arrondissements de Grenoble et Saint-Marcellin viendront donc enrichir les images actuellement en ligne en fin d'année 2024 et en 2025.

Les plans du cadastre napoléonien de la ville de Grenoble sont consultables sur [le site des Archives municipales et métropolitaines de Grenoble](#).

Les registres qui accompagnent les plans (états de sections, matrices) et qui permettent de retracer l'historique des parcelles (noms des propriétaires, partages, dates des

MATRICE
DES
PROPRIÉTÉS BATHES

4
5
6
7
8
9
10

TOTAL 77
TOTAL
TOTAL
TOTAL
TOTAL
TOTAL

M. *Mennier Stei i Lager*
M. *Mennier Paul Joseph aus Lager*
M.
M.
M.
M.

Case
Case
justice

1 a 213 *Fid* *maison* 118 91 91 35
2
3
4
5
6
7
8
9
10

TOTAL 118 91 91 35
TOTAL
TOTAL
TOTAL
TOTAL
TOTAL

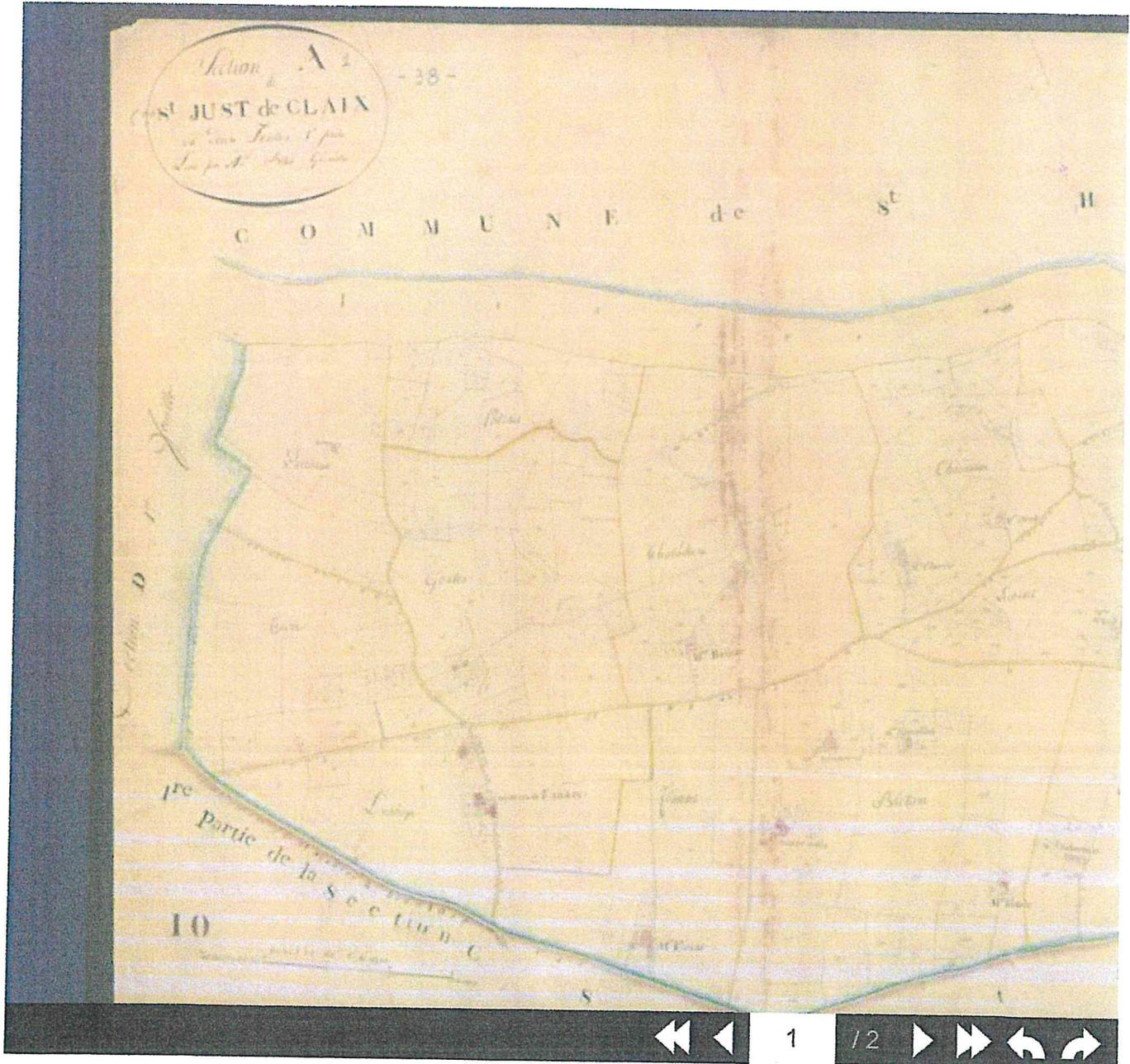
mutations...) sont quant à eux toujours consultables dans notre salle de lecture : venez y prolonger vos recherches après avoir retrouvé votre parcelle.

2935 résultats

◀ 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 ▶



4P4/409, 1820, SAINT-JUST-DE-CLAIX, SECTION A



◀◀ 1 12 ▶▶ ↺ ↻

4P4/410 Saint-Lattier ⓘ

Section D

Collection
départementale

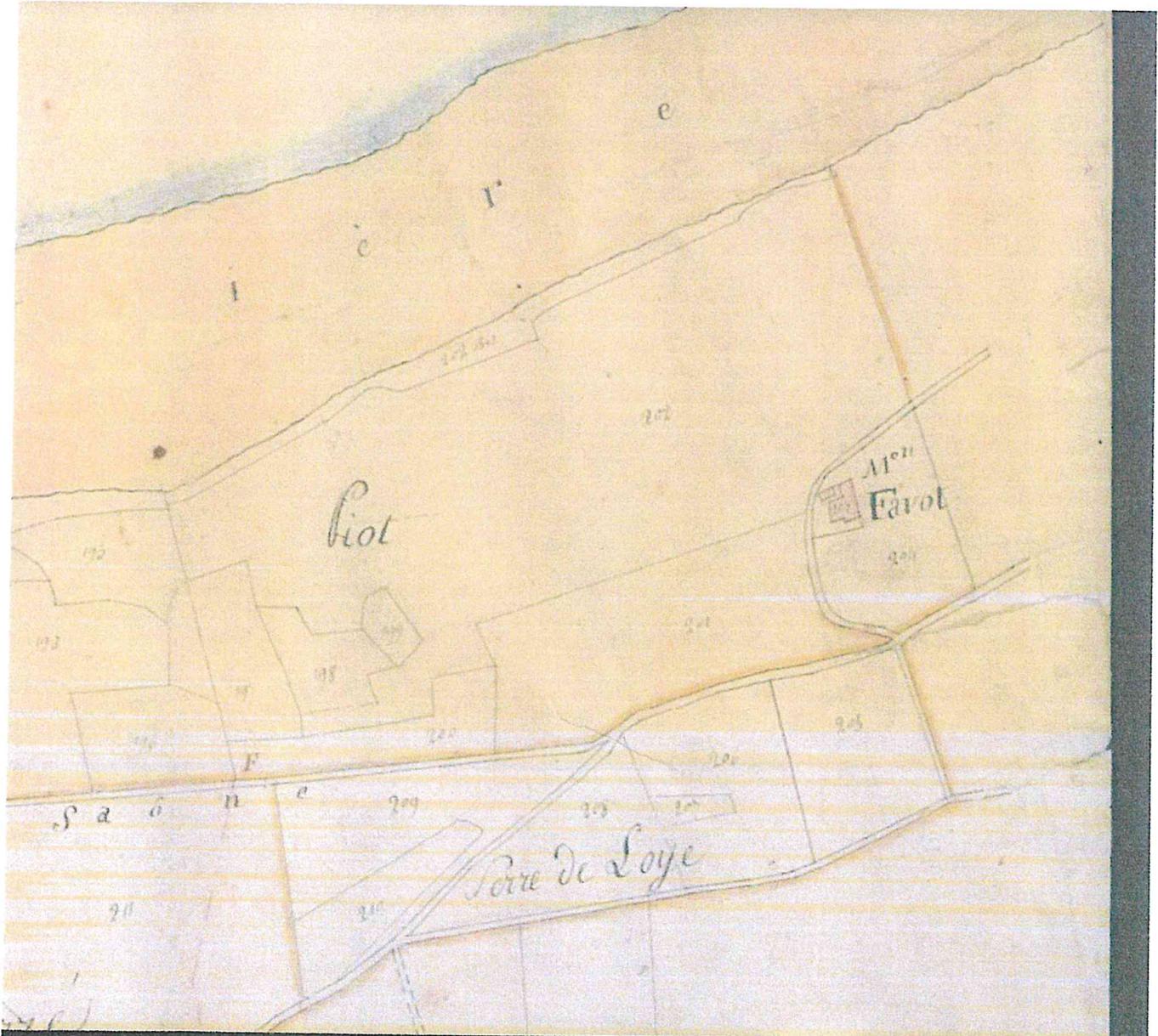
1830

mutations...) sont quant à eux toujours consultables dans notre salle de lecture : venez y prolonger vos recherches après avoir retrouvé votre parcelle.

2935 résultats



4P4/409, 1820, SAINT-JUST-DE-CLAIX, SECTION A



4P4/410 Saint-Lattier 

Section D

Collection
départementale

1830



REALISATION DU PROJET

La parcelle sur laquelle le projet se réalise est dotée d'une habitation se présentant de la manière suivante :

- rez de chaussée non habitable et réservé au stockage
- premier étage destiné au logement de l'exploitant.

Afin d'assurer la surveillance (pompage, troupeau et truffière) et la bonne gestion de l'exploitation, il est nécessaire d'habiter sur place .

Ma démarche auprès de vos services est de solliciter votre accord afin que je puisse résider sur place en classant la parcelle de l'habitation en zone habitable.

Cet accord permettra ainsi la réalisation de mon projet en créant comme indiqué ci-dessus mon logement au premier étage, condition incontournable et nécessaire à son aboutissement.

Pour votre parfaite information, j'ai demandé une analyse de sol au bureau d'étude spécialisé en risques naturels ALPES GEO CONSEIL par l'intermédiaire de MR FREI Jean-sébastien rattaché à la Direction Aménagement, Urbanisme et habitat, Service d'instruction des Autorisations d'Urbanisme 38160 ST MARCELLIN.

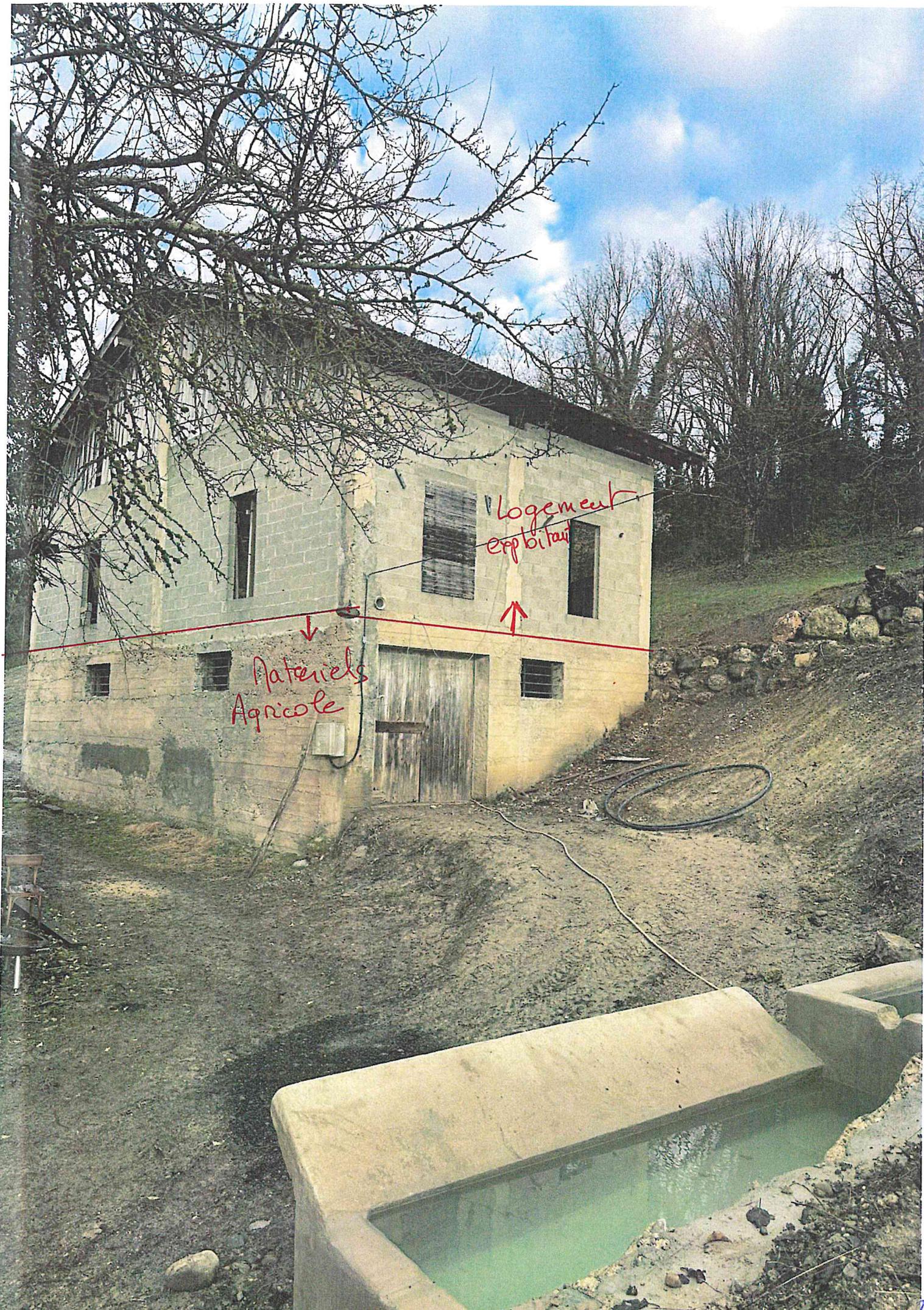
Dès que j'aurais connaissance des résultats de cette étude, je ne manquerai pas de vous les transmettre.



2eme
Chemin
d'accès
privé qui
dessert le
RDC de
stokage
materiel

1^{er} Chemin
privé
d'accès a
l'habitaion

Chemin d'accès public , l'eau de ruiselement est
canalisée par un merlon de terre qui la dirige
naturelement vers le bois en contre bas du
virage et non pas vers l'habitaion.

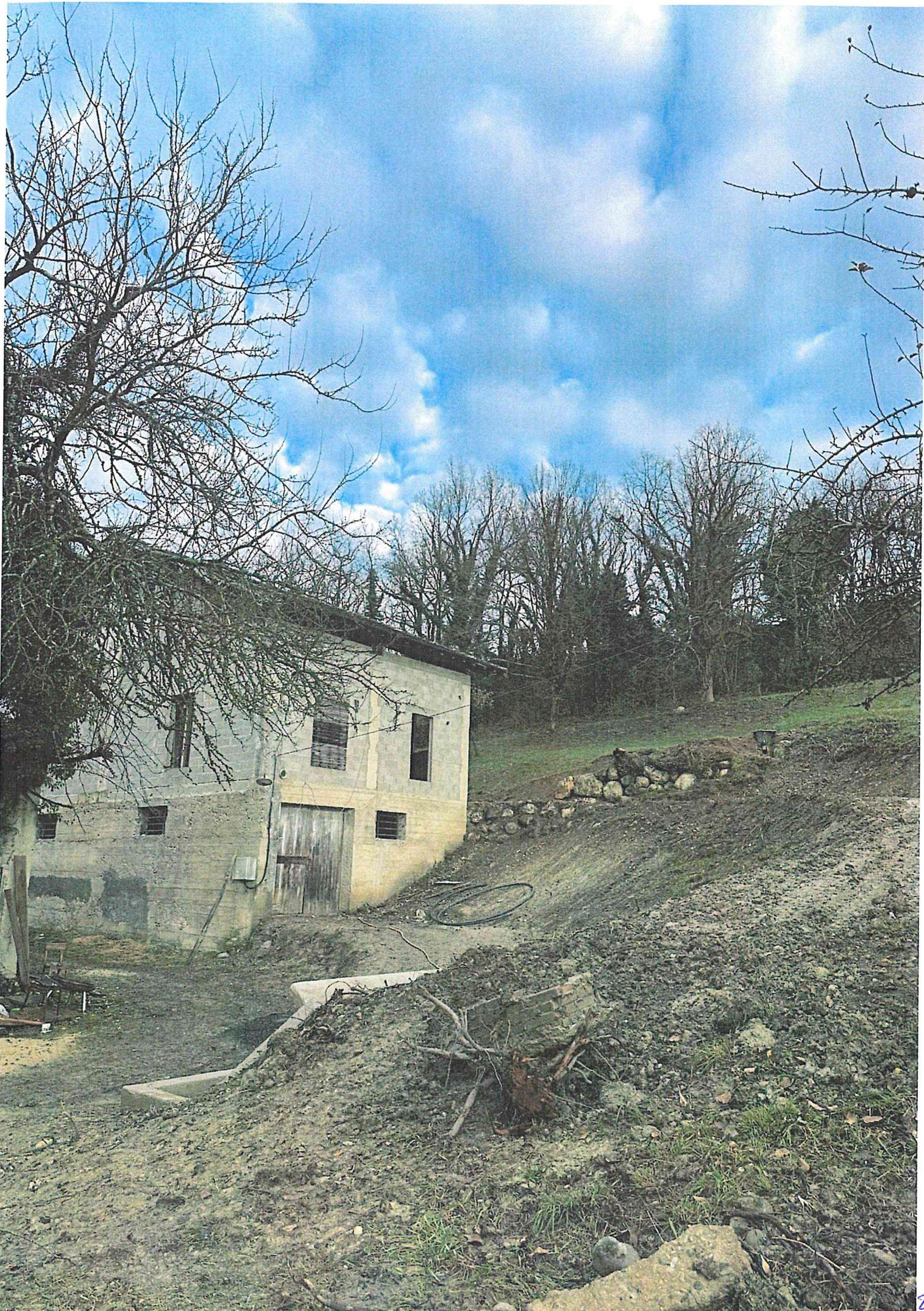


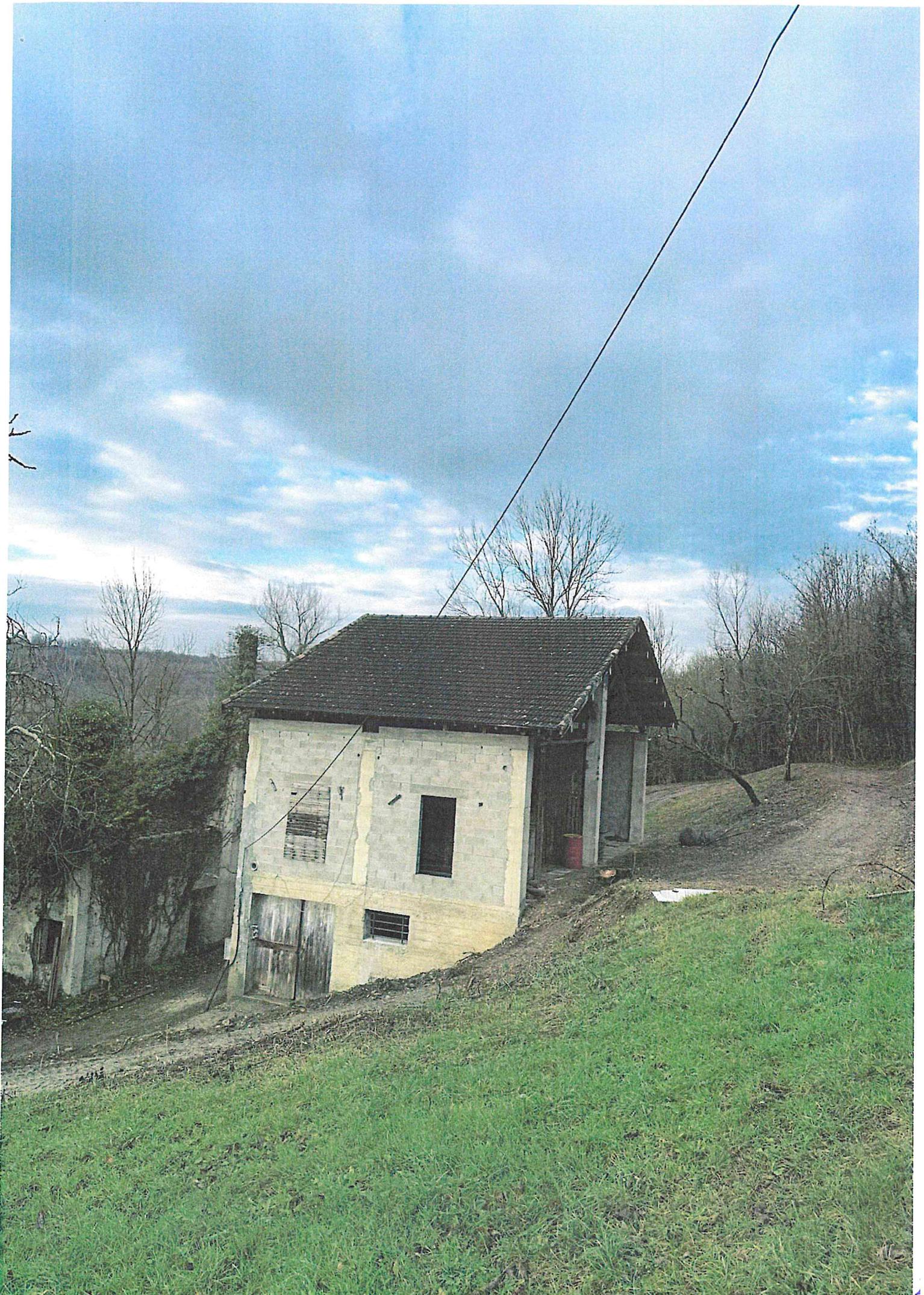
Logement
exploitant



Materiels
Agricole









CONCLUSION

Je souhaite que les démarches que j'ai entrepris vous permettrons de modifier le classement de la zone sur laquelle est située l'habitation.

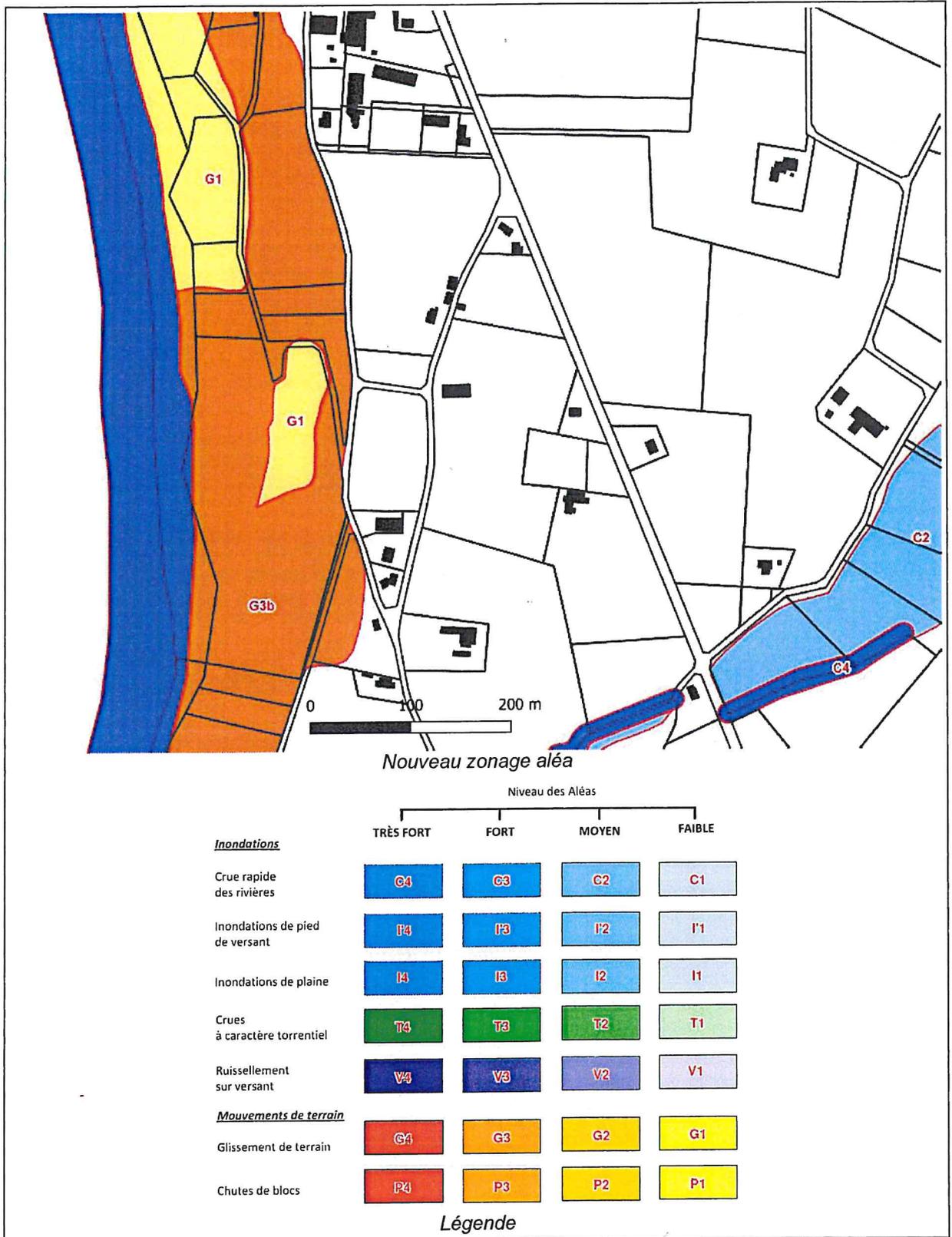
Cette habitation est présente physiquement sur cette parcelle depuis de nombreuses décénies et à ce jour il n'y a jamais eu le moindre mouvement de terrain décelé ou avéré.

Le fait que l'issue de l'analyse de sol puisse être positif serait un point factuel a la demande de changement de destination de la zone agricole en zone habitable concernant exclusivement la zone sur laquelle est implantée la maison.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ma demande.

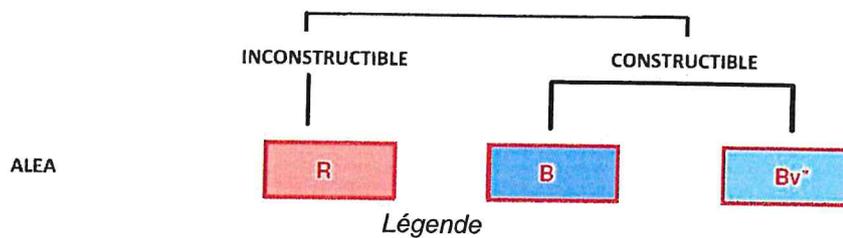
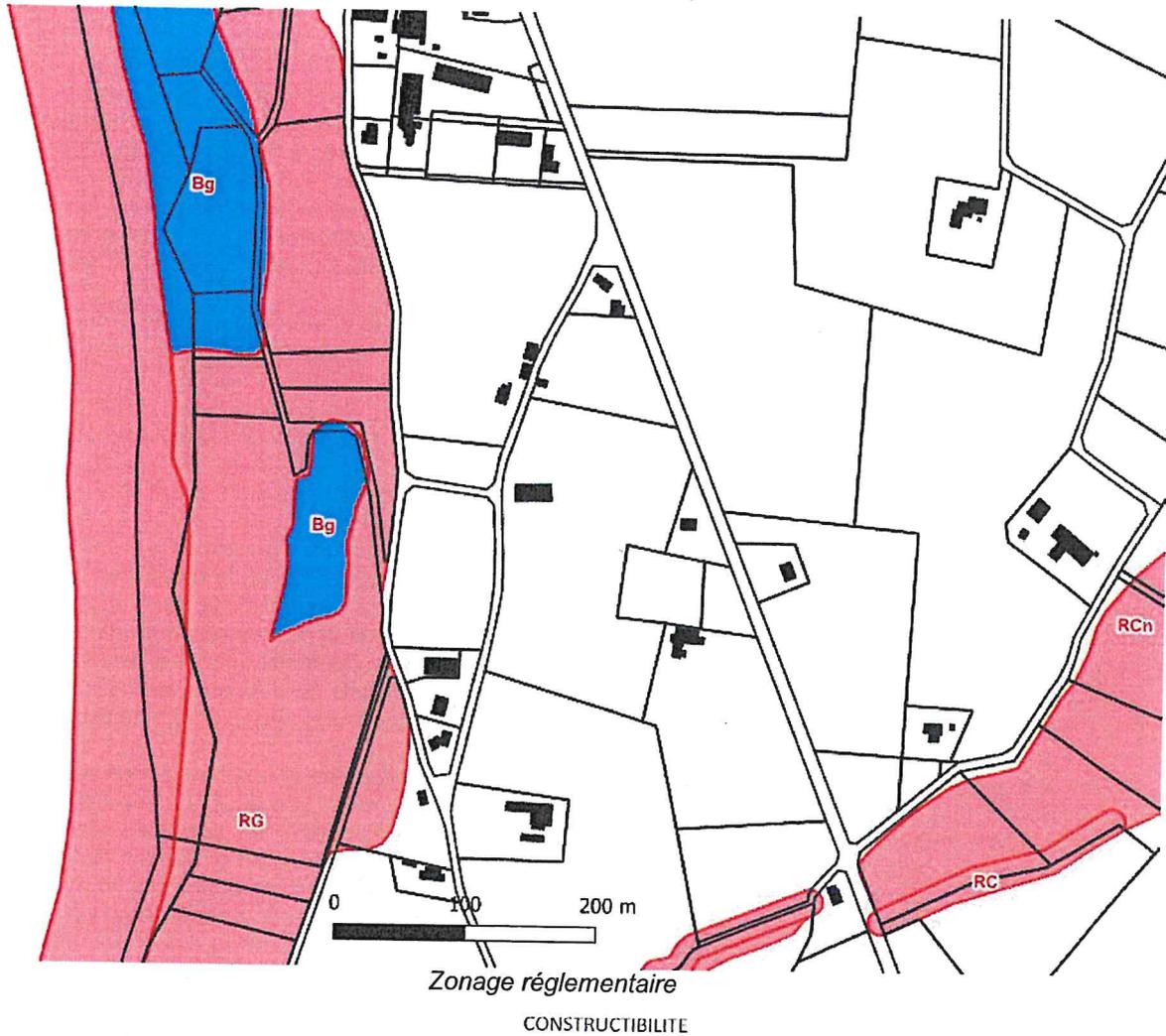
Jules SOUGEY

ALÉA FORT (G3) : L'aléa fort concerne les alluvions argileuses instables, les alluvions gravo-sableuses dans les fortes pentes et le remblai.



ZONAGE RÉGLEMENTAIRE :

La traduction de la carte d'aléa en zonage réglementaire est présentée ci-dessous :



RÈGLEMENT ASSOCIE:

Extrait du règlement aléa type – p.92 :

Autorisations avec préconisations pour les projets sur l'existant :

Les projets listés aux articles 3.1 à 3.6 sont admis sous réserve de remplir les conditions générales suivantes :

Fwd: ST-JUST-DE-CLAIX - ALEAS: demande de RDV pour réunion sur projet agricole et classement de la carte des aléas

à : Stephane Sougey

----- Message transféré -----

De : **V.Defourneaux / ALPES-GEO-CONSEIL** <vdefourneaux@alpesgeoconseil.com>

Date : mer. 11 juin 2025 à 15:05

Objet : ST-JUST-DE-CLAIX - ALEAS: demande de RDV pour réunion sur projet agricole et classement de la carte des aléas

À : ROBERT Yannick <yannick.robert@onf.fr>

CC : <jules.sougey27@gmail.com>, <j.chaion@saint-just-de-claix.fr>, <jcdarlet@orange.fr>, <jean-sebastien.frei@smvic.fr>, <urbanisme@saint-just-de-claix.fr>, AGC - Guillaume Buchot <gbuchot@alpesgeoconseil.com>

Bonjour,

Je reprends le dossier et donc contact avec toi au sujet de M.Jules SOUGEY, qui souhaite installer une exploitation agricole sur St-Just-de-Claix, au lieu-dit "Notre Dame-de-Claix" section ZB parcelle N°14. Cette parcelle est classée en aléa fort de glissement de terrain à la carte des aléas, comme tout le versant dominant l'Isère, mais les investigations géotechniques conduites dans le cadre de notre étude de stabilité de versant démontrent que ce niveau d'aléa n'est pas justifié, et que le projet est envisageable moyennant quelques recommandations géotechniques.

Comme expliqué dans les messages téléphoniques de mon collègue Guillaume Buchot, un RDV est sollicité pour faire avancer ce dossier qui reçoit le plein soutien de la commune et de la Communauté de Communes (en copie), et de la Chambre d'Agriculture. Nous souhaiterions échanger sur la faisabilité géotechnique du projet, et chercher une solution dans le cadre de la mise à jour de la carte des aléas, ou de sa traduction réglementaire.

Notre client doit rencontrer le commissaire enquêteur le 26 juin matin et doit avoir une réponse au moins de principe d'ici-là. Les délais sont donc très contraints... Nous nous adapterons donc à votre disponibilité.

Dans l'attente de ta réponse, et en te remerciant par avance pour l'attention que tu voudras bien porter à ce dossier;

Cordialement,

Vanessa DEFOURNEAUX / *Responsable des études des risques naturels*



117 chemin de la Seta 38380 St-Pierre-d'Entremont

Tel. 04.76.88.64.25 / 06.80.16.60.38 vdefourneaux@alpesgeoconseil.com